

DOSSIER
EUROPE

Les dix bons plans de nos voisins

UN AN APRÈS LE «NON» FRANÇAIS AU TRAITE CONSTITUTIONNEL, L'EUROPE SEMBLE EN PANNE.

POURTANT, DANS CHACUN DES 25 ÉTATS MEMBRES, DES POLITIQUES NOVATRICES FONT LEUR CHEMIN.

EMPLOI, ÉDUCATION, RECHERCHE... NOUS AVONS CHOISI DIX IDÉES QUI POURRAIENT REDONNER LE MORAL À DES FRANÇAIS PESSIMISTES ET EUROSCEPTIQUES.

Illustrations :
Chloé Polzac
pour La Vie

N° 3189 La Vie

On allait voir ce qu'on allait voir. Rappelez-vous, les arguments des partisans français du «non»: «l'Europe sera plus sociale», «un plan B sera élaboré», etc. Un an après, qu'en est-il? Rien ou pas grand-chose. L'Europe institutionnelle est en panne. Les 54,67 % de «non» au référendum français du 29 mai 2005, renforcés par les 61,60 % de «non» néerlandais exprimés dans la foulée le 1^{er} juin 2005, ont plongé le traité constitutionnel dans un long sommeil. Un entre-deux étrange où, certes, le processus de ratification se poursuit – le 9 mai dernier, l'Estonie a été le 15^e État de l'Union européenne à dire oui à la Constitution –, mais où tout le monde voudrait oublier que, pour entrer en vigueur, le texte doit être ratifié à «l'unanimité» des 25 États membres. D'où l'abstention prolongée et prudente de huit pays et non des moindres : Royaume-Uni, Pologne, Portugal, Danemark, République tchèque, Irlande, Finlande, Suède. Et les hésitations de la Commission européenne. Comment relancer le processus? Avec un nouveau texte simplifié? Une initiative politique des trois dirigeants les plus proeuropéens, l'Allemande Angela Merkel,

l'Espagnol José Luis Zapatero et l'Italien Romano Prodi? Ou bien, encore plus hasardeux et guère démocratique, un deuxième vote des

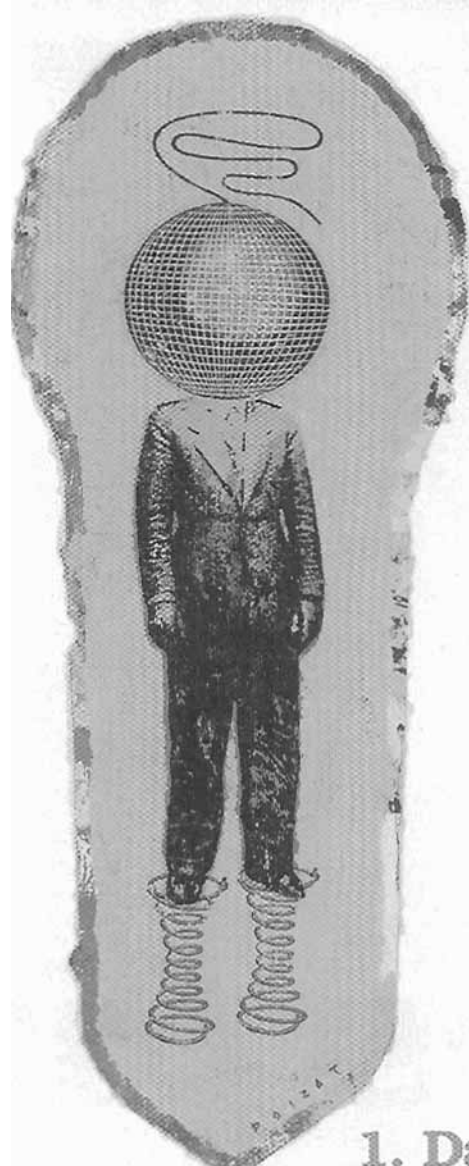
Français et des Néerlandais après leurs élections nationales de 2007?

Le 9 mai, lors de la journée de l'Europe, Angela Merkel, la dirigeante qui a pourtant les coudées les plus franches avec sa coalition gouvernementale CDU-SPD,

unanimentement proeuropéenne, se voulait à la fois résolue – « nous avons absolument besoin d'un traité

constitutionnel pour avoir une Europe capable d'agir » – et prudente – « toute décision précipitée serait contre-productive. » Alors, n'y a-t-il rien d'autre à faire que d'attendre? Notamment pour les Européens convaincus – dont notre journal fait partie depuis sa création en 1945? Peut-être faut-il en revenir aux sources. À celles qu'indiquait, le 9 mai 1950, Robert Schuman, ministre français des Affaires étrangères, en annonçant la création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (Ceca): « L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble: elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité défait. » Oui, du concret et de la modestie. Avec, non pas un plan B, mais un plan D, comme démocratie et débat, selon l'excellente définition du Luxembourgeois Jean-Claude Juncker. Comme ces dix idées que nous avons « chipées » dans dix pays européens, avec une légère surreprésentation, guère étonnante, des nations scandinaves. Et dont la France, notre vieille contrée qui se regarde un peu trop le nombril, aurait bien de s'inspirer pour avancer. ● Olivier Nouaïllas

Peut-être
serait-il bon,
pour avancer,
de s'inspirer
de ce que
font les
autres



1. Danemark

Flexibilité et sécurité contre le chômage

Le constat en France. ...

En mars, le taux de chômage a diminué de 1,3 %, se stabilisant à 9,5 % de la population active, soit tout de même 2,8 millions de personnes. Notre pays atteint des records en matière de chômage des jeunes (près de 20 % des moins de 25 ans) et de précarité de l'emploi (13,6 % de la population active).



Le modèle danois

Loin de l'angoisse qui ronge une partie des salaires français, la politique danoise de l'emploi s'appuie sur la « confiance sociale », baptisée aussi « flexsec » (flexibilité et sécurité). En cas de licenciement, chacun reçoit pour une durée maximale de quatre ans une prestation généreuse, qui équivaut à 90 % du salaire anciennement perçu. Cette assurance chômage est liée à des offres de réinsertion active qui prévoient des formations, des stages en entre-

prise ou des contrats aidés. **Dans ce contexte, les patrons danois** sont libres de licencier **n'importe** quel employé, sans indemnités, **moyennant un préavis variant de cinq jours pour les travailleurs non qualifiés à trois mois pour les cols blancs**. La présence **d'un Danois chez un même employeur** est de sept ans en moyenne, la plus **basse de la zone OCDE** après les États-Unis et la **Grande-Bretagne**. **Ainsi, chaque année, 25 à 30 % des 2,8 millions de travailleurs danois** changent de patron. La plupart d'entre eux se **retrouvent** au chômage pour une durée moyenne **de trois à quatre mois**. Le marché s'adapte **d'autant plus facilement à la conjoncture qu'il n'existe pas de code du travail**. Au Danemark, **ni la nature des contrats, ni le salaire minimum, ni le temps de travail** ne sont fixés par la loi... Tout relève de **la négociation collective** entre partenaires sociaux, l'État se **contentant d'être le garant des accords**.

Est-ce applicable chez nous ?

Avec un **taux de syndicalisation d'à peine 8 %** et une **culture du conflit bien installée, notre pays** semble loin du climat de **« confiance sociale » qui régnait au Danemark, où 80 % des salariés sont syndiqués**. D'autant plus que, si **tout notre personnel politique loue la « flexsec » à la danoise, la gauche en retient principalement la sécurité et la droite, la flexibilité...** ■ S.L.N.

2. Estonie

Une vie politique renouvelée

Le constat en France

Cumul **des mandats**, candidatures à plusieurs élections successives malgré des **défaites électorales...** Comparée aux autres grandes démocraties, la France fait figure d'exception en **renouvelant peu son personnel politique**.

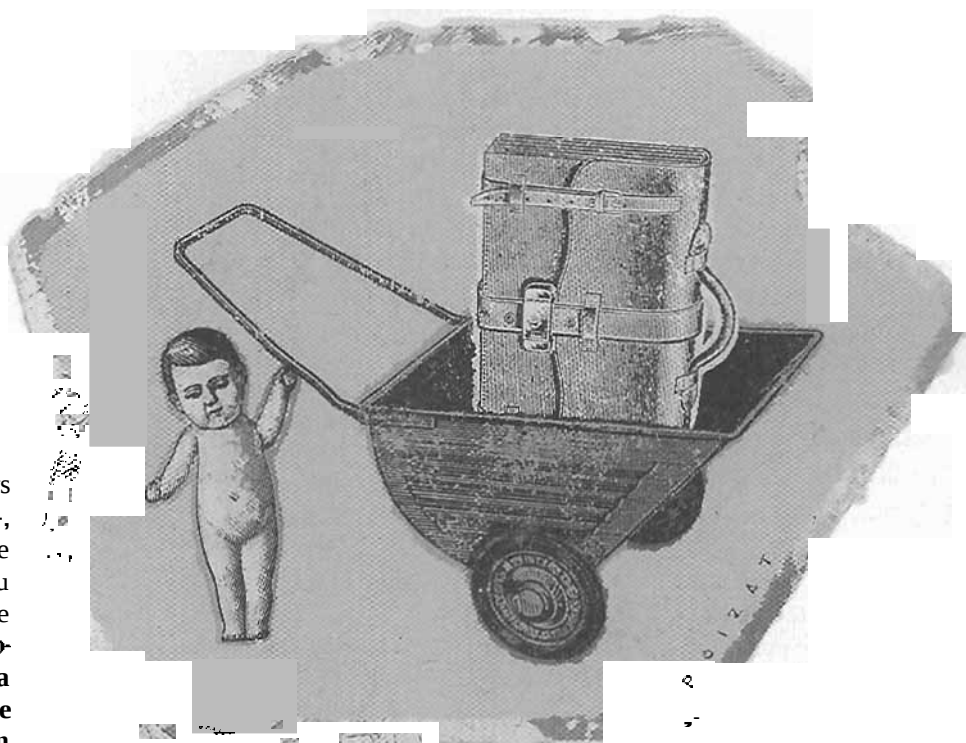
Le modèle estonien

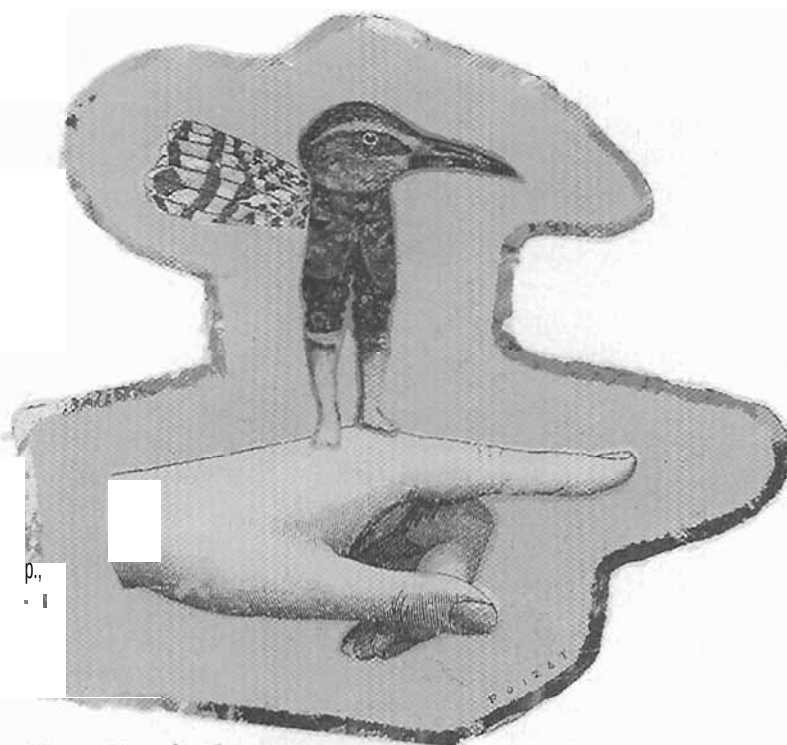
Dans le plus petit **et le plus riche des pays baltes – qui a rejoint l'Union européenne en 2004 –, le Conseil des ministres ressemblerait presque à une réunion de start-up**. D'autant plus que l'ordre du jour est **préparé en ligne et que chacun dispose devant lui de ses dossiers sur ordinateur**. En Estonie, le ministre des Affaires étrangères a **32 ans**, la ministre de l'Éducation nationale, **31 ans**, et celle de l'Agriculture, **à peine 40...** Libéré en 1991 d'un

demi-siècle de joug communiste, le « tigre » balte a fait une croix radicale sur l'ancien système et mis son avenir entre les mains d'un personnel politique tout neuf et d'élites totalement renouvelées. La **petite histoire veut que la première délégation estonienne à s'être présentée au Parlement de Strasbourg s'en soit vu refuser l'accès par les gardes, perplexes devant cette bande de jeunots emmenée par le Premier ministre d'alors, Martin Laar, 32 ans...** Toute cette **génération de jeunes gens ultralibéraux et proeuropéens élevés à la mamelle des nouvelles technologies**, tous ces **trentenaires polyglottes** qui manient le finnois, l'anglais et le russe aussi bien que l'estonien, ont **métamorphosé le pays en quinze ans**: démocratisation, **réforme de l'administration**, privatisations. La croissance balte **flirte aujourd'hui avec les 8 % par an**. Mais tout n'est pas rose **au pays de la jeune classe**: certains regrettent l'arrogance de **cette jeunesse urbaine et branchée qui mène le pays à grande vitesse, en laissant au bord de la route la population rurale, vieillissante et précarisée**.

Est-ce applicable chez nous ?

L'interdiction du **cumul des mandats, proclamée à chaque changement de gouvernement mais** imparfaitement appliquée, ainsi que la limitation de leur renouvellement, notamment en ce qui concerne la présidence de la République, **seraient un premier pas vers un rajeunissement de notre personnel politique**. ■ M.C.





... 3. Suède

Une société adaptée aux handicapés

Le constat en France

La loi du 11 février 2005 sur « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » a été votée pour rattraper peu à peu le retard de la France en matière d'aides humaines et techniques, d'accessibilité, d'intégration scolaire. Elle s'inspire des politiques en vigueur dans les pays scandinaves depuis plus de vingt ans. Mais les moyens n'ont pas complètement suivi, et les associations ont dû batailler ferme pour que les décrets d'application ne restent pas en deçà des ambitions affichées.



Le modèle suédois

Dès les années 1980, la Suède considère que c'est à la société et à l'environnement de s'adapter aux personnes handicapées et non l'inverse. Résultat : une accessibilité maximale et des aides humaines et techniques accordées généreusement selon un projet individuel. L'installation dans un domicile autonome ou en petites unités de vie est la règle, ainsi que l'intégration à l'école du quartier. Les établissements collectifs spécialisés ont quasiment tous fermé, à l'exception de maisons accueillant temporairement des enfants pour que les familles puissent souffler.

D'ailleurs, la Suède a choisi de limiter drastiquement les dépenses de santé depuis plus de dix ans pour pouvoir mettre en œuvre ce type de solidarité.

Est-ce applicable chez nous ?

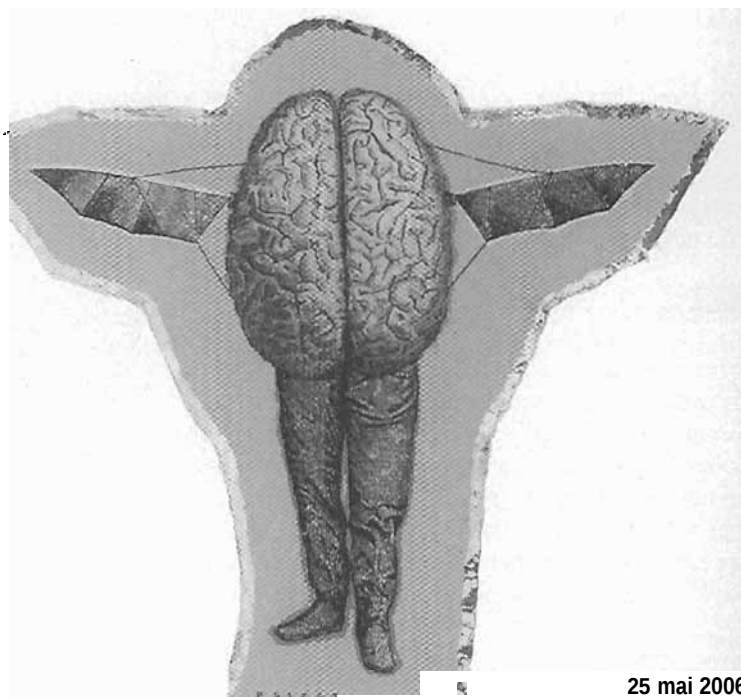
Comme dans ce pays, la France pourrait nommer un médiateur pour les personnes handicapées. Quant à la fermeture des institutions spécialisées, elle est en Suède : le résultat d'un long processus. Le système français, lui, est fondé sur le travail des associations, qui ont pallié autant que possible l'absence de réponse des pouvoirs publics en créant ces institutions. ■ D.F.

4. Finlande

Le privé investit dans la recherche

Le constat en France

Malgré une recherche publique encore forte (2,2 % du PIB, 6^e rang européen), la science française apparaît en déclin. Depuis dix ans, la croissance annuelle de nos dépenses dans ce domaine a été seulement de 1 %, loin du bon élève finlandais (+ 13,5 %). Pis, la France souffre d'un déficit criant d'investissement du privé : 40 % de notre recherche repose sur le financement public (contre 25,7 % en Finlande). Enfin, la lourdeur d'un système bureaucratique fonctionnant à l'ancienneté et refusant la promotion au mérite complète le tableau.





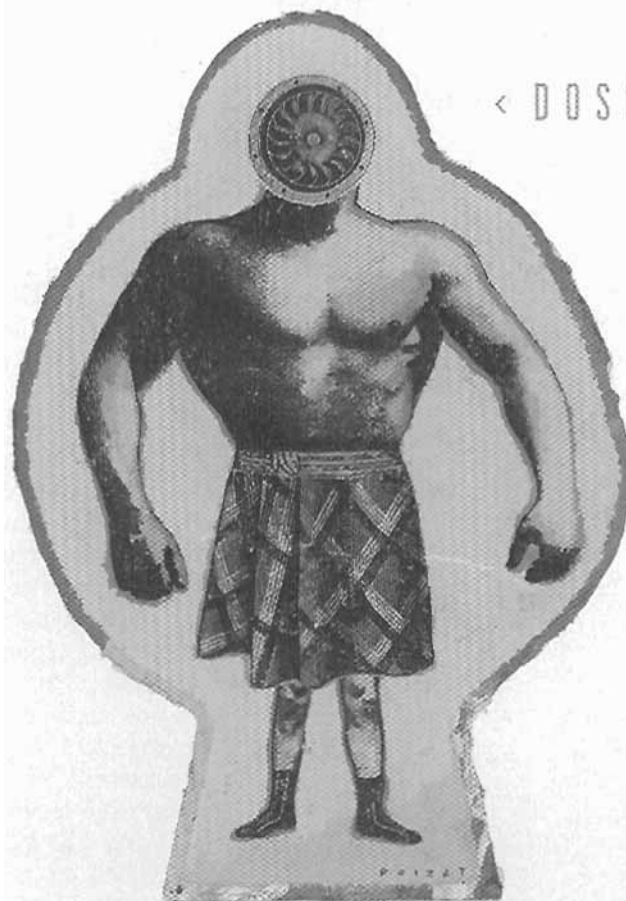
Le modèle finlandais

La petite Finlande (5,1 millions d'habitants)

se hisse au 4^e rang mondial du nombre de publications par habitant, et consacre 3,5 % de son PIB au développement scientifique, notamment grâce aux efforts des investisseurs privés (74,3 % du financement de la recherche). Consciente de ses limites, la Finlande a su se fixer des priorités (les télécommunications et les biotechnologies) et n'hésite pas à jouer la carte de la concurrence entre laboratoires : seuls les plus performants se voient labellisés « centres d'excellence » (26 pôles pluridisciplinaires, aux objectifs clairs et au budget important). Enfin, en recherche fondamentale, l'académie de Finlande, placée sous la tutelle du ministère de l'Éducation, évalue les projets des vingt universités nationales et alloue les financements, là encore, à la suite de procédures compétitives.

Est-ce applicable chez nous ?

Hormis des raisons idéologiques, rien ne semble interdire une transposition du modèle finlandais pour relancer un système français guère efficace, avec à peine 6,3 % des brevets mondiaux. ● D.F.



5. Irlande

L'euro-optimisme érigé en vertu

Le constat en France

Il y a un an, les Français disaient « non » à la Constitution européenne, Le moral dans tes chaussettes, la croissance poussive, ils font peser leur morosité sur l'Europe.



Le modèle irlandais

Aux antipodes du déclinisme franchouillard, l'Irlande, elle, est devenue la figure de proue du dynamisme et de la compétitivité européenne. Les Irlandais jouissent d'un succès économique spectaculaire et du moral qui va avec : un optimisme à tous crins. L'Europe, ils savent ce qu'ils lui doivent. Il y a encore quinze ans, l'Éire était le pays le plus pauvre de la Communauté européenne. Une économie dominée par l'agriculture, une industrie vieillissante, une inflation galopante : la situation avait poussé un million d'Irlandais à quitter l'île pour tenter leur chance ailleurs.

Mais, en 1988, syndicats, patronat et gouvernement décident de se mettre autour d'une table

pour conclure un pacte national de paix sociale. Et le pays parie sur l'ouverture, en lançant un appel du pied aux multinationales. Pour séduire les investisseurs, rien de tel qu'une politique fiscale agressive, avec un taux d'impôt sur les sociétés de 12,5 % - la moitié du taux français... Les aides européennes tombent alors à pic pour améliorer les infrastructures. Les fameux fonds structurels vont représenter jusqu'à 10 % du PIB à la fin des années 1990. Un tiers de la manne sera consacré à l'éducation, un choix qui a permis d'obtenir un enseignement supérieur d'un excellent niveau, grand atout de l'Mande.

Aujourd'hui, les géants de l'informatique (Microsoft, Intel), les grandes banques mondiales, les pointures de l'industrie pharmaceutique sont tous présents à Dublin - 800 sociétés mondiales de nouvelles technologies au total. Le taux de chômage, qui dépassait les 15 % au début des années 1990, est passé sous les 5 %. Dublin, ville ouverte à la jeunesse européenne, continue de se projeter dans l'avenir en misant sur l'éducation et la qualification.

Est-ce applicable chez nous ?

Avec un taux de croissance de 0,3 % par an, il est loin, le temps des Trente Glorieuses... Trop tournée vers son prestigieux passé, la France a du mal à modifier des comportements figés et à imaginer l'économie du XXI^e siècle. Beau sujet de réflexion pour les candidats à l'élection présidentielle de 2007. ● M.C.

6. Allemagne

Le compromis politique facilite les réformes

Le constat en France

Depuis vingt-cinq ans, l'Hexagone est divisé entre une droite et une gauche sensiblement de même force. Comme tout gouvernement alimente la déception, chaque nouveau scrutin se traduit par le désaveu de l'équipe au pouvoir...

Résultat : certaines réformes sont impossibles à mettre en œuvre puisqu'on sait que la majorité suivante démolira aussitôt ce qui a été fait.



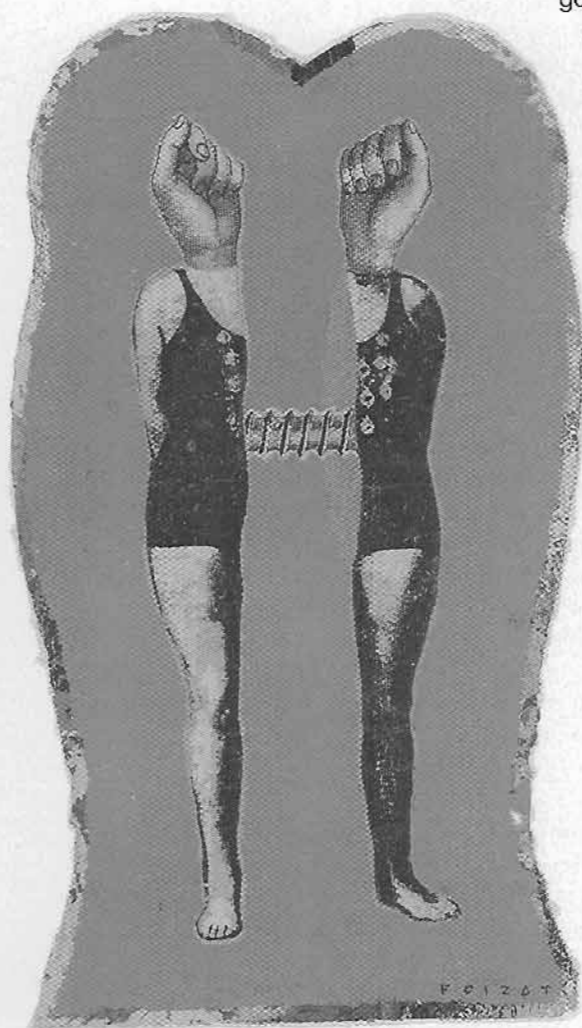
Le modèle allemand

Le score extrêmement serré des élections de 2005 à la Chambre des députés (287 sièges pour la CDU-CSU

et les libéraux du FDP, 273 pour le SPD et les Verts, 54 pour l'extrême gauche) a imposé de construire une grande coalition SPD-CDU, identique à celle qu'avait déjà connue l'Allemagne entre 1966 et 1969 – et qui s'expérimente déjà dans les Länder comme à travers la cogestion des entreprises. Les négociations ont été laborieuses, mais le nouveau gouvernement, sous la houlette de la démocrate-chrétienne Angela Merkel, a les mains libres pour engager des réformes, comme celle du système des retraites, ou la lutte contre le déficit public grâce à la hausse des impôts. Résultat : la croissance a amorcé une timide reprise outre-Rhin (+ 0,4 % au premier trimestre 2006). Et, selon les sondages, trois Allemands sur quatre sont satisfaits, jusqu'à maintenant, de l'action gouvernementale.

Est-ce applicable chez nous ?

A priori non, tant l'opposition entre gauche et droite structure la vie politique française. Le récent vote par François Bayrou de la motion de censure déposée par le PS pourrait faire bouger les lignes. Le président de l'UDF plaide pour un gouvernement d'intérêt général qui comprendrait, autour de son parti, des éléments de l'UMP comme de la gauche. Pure utopie ? Seul un blocage issu des urnes, comme ce fut le cas en Allemagne, semble pouvoir imposer une solution de ce type. ● P.M.



7. Pays-Bas

Fini la surpopulation dans les prisons

Le constat en France

Avec des taux d'occupation pouvant atteindre 200 %, en particulier dans les maisons d'arrêt, la France, forte de 61 000 détenus, se doit de résoudre un problème aigu de surpopulation carcérale.

Des petits succès qui font envie

■ Portugal

Le Centre national d'aide aux immigrés (Cnai), basé à Lisbonne, est une réussite. Géré par les intéressés, il rassemble tous les services de l'État pour l'accueil et l'intégration

des étrangers, à 90 % en situation irrégulière. Il intervient dans le domaine de la santé, de l'éducation, de la justice et de l'emploi.

■ Grande-Bretagne

Ce pays possède le taux de mortalité routière le plus faible d'Europe grâce à des sanctions efficaces. Par exemple, pour sensibiliser les conducteurs, on les oblige à regarder

la vidéo de leurs infractions enregistrée grâce aux nombreuses caméras placées sur les routes.

■ Écosse

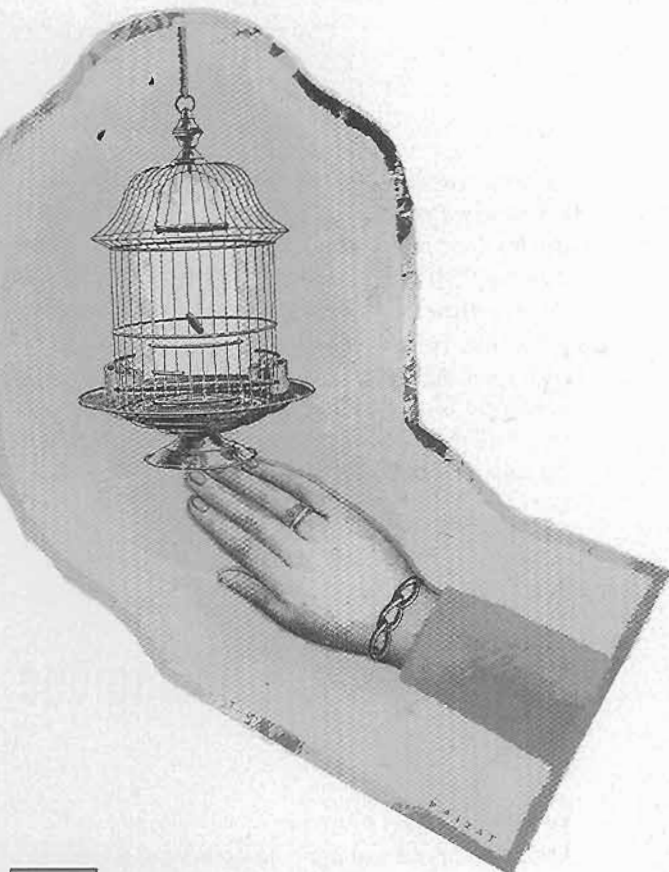
Le gouvernement se prépare à étendre l'opposabilité du droit



vailler. Récemment, un projet pilote a aussi été lancé dans une prison proche d'Amsterdam : équipés de bracelet, les détenus vaquent à leurs occupations au sein de l'établissement pénitentiaire.

Est-ce applicable chez nous ?

Depuis 2000, les condamnés à des peines inférieures à un an peuvent porter un bracelet fixe, relié à une borne installée à leur domicile. À ce jour, 1 300 personnes en bénéficient. En avril, la France a lancé le bracelet mobile : le « mouchard » est placé, à la sortie d'une longue incarcération, sur les délinquants sexuels et autres condamnés estimés dangereux, dans le cadre du suivi sociojudiciaire. Bien des voix dénoncent une sorte de double peine, au lieu d'un dispositif contribuant à vider les prisons. ● C.C.



Le modèle hollandais

Aux Pays-Bas, le bracelet électronique existe depuis 1995. D'abord utilisé comme peine privative de liberté ou comme modalité de fin de peine, il a toujours fait l'objet d'un accompagnement social important. En 2004, 2 300 détenus (sur 15 millions d'habitants), condamnés à moins de trois mois de prison ferme, sont demeurés chez eux, un bracelet à la cheville. Depuis 2006, le système d'assignation à résidence sous surveillance électronique a été généralisé. Pour ne pas augmenter le taux d'occupation des 102 prisons du pays, dont la capacité a augmenté de 30 % ces dernières années, les prévenus attendent leur procès à domicile. Pour les Pays-Bas, qui appliquent sans le dire le *numerus clausus* et refusent d'entasser plusieurs détenus dans une même cellule, le bracelet est une solution au problème de surpopulation carcérale. En outre, la mesure est jugée économique – le coût serait de 15 euros par jour, contre 60 euros pour une journée de prison. Utilisée pour les condamnés à de courtes peines, elle favoriserait la réinsertion, les autorisant à tra-

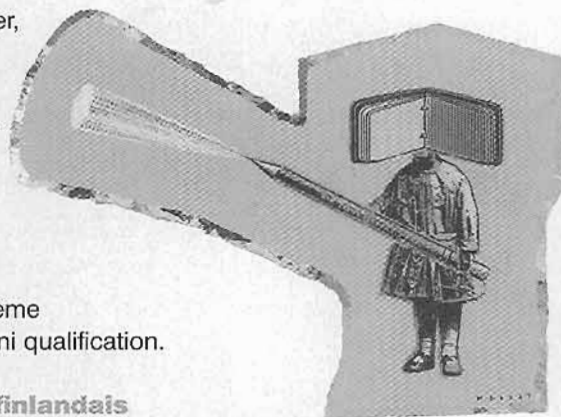
8. Finlande

Une école efficace

Le constat en France

L'Éducation nationale ne joue plus son rôle d'ascenseur social.

Elle semble s'être muée en machine à trier, hiérarchiser, ne sachant plus intégrer les moins performants. 15 % des enfants arrivent ainsi en 6^e sans savoir lire correctement ; 150 000 jeunes sortent chaque année du système éducatif sans diplôme ni qualification.



Le modèle finlandais

La Finlande a su bâtir une école efficace et juste. Ses élèves pointent en tête de tous les classements internationaux. Surtout, le pays fait figure de

au logement pour toute la population d'ici à 2012. Un groupe de travail composé d'associations caritatives, mise en place par le gouvernement, est chargée de déterminer les conditions de vie des mal-logés, puis

d'élaborer des propositions systématiques de relogement.

■ Belgique

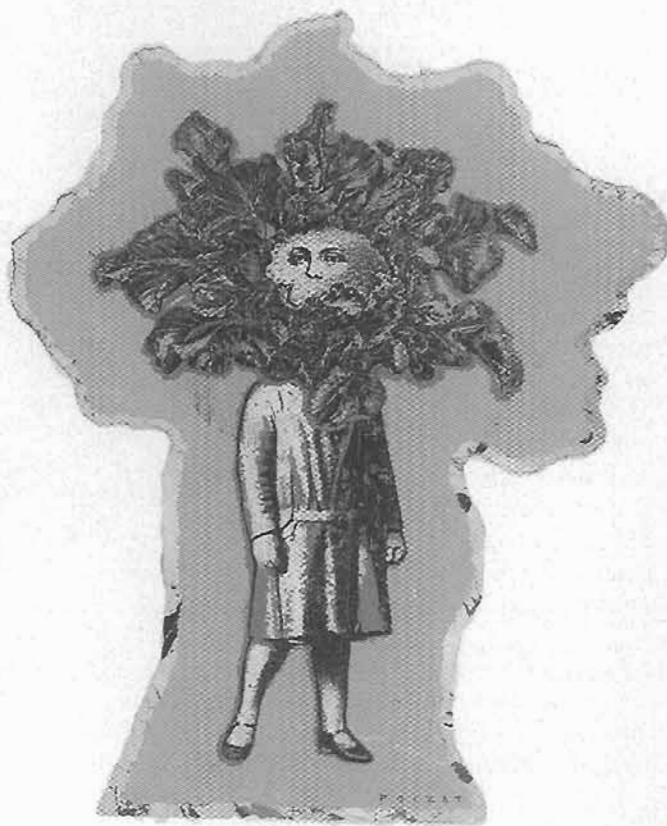
La Belgique a étendu au plan régional, national et international son champ d'action en matière

des droits de l'homme. Avec la loi dite de « compétence universelle » adoptée en 1993, le droit belge permet aux victimes de crimes de génocide, de guerre ou de crimes contre l'humanité de porter plainte contre leurs bourreaux.

■ Espagne

Grâce à une législation incitative, l'Espagne bat tous les records en matière d'installations d'éoliennes, avec un parc installé d'une puissance de 8 263,2 MW à la fin de l'année 2004.

●●● choucho du Groupe européen de recherche sur l'équité des systèmes éducatifs : ici, l'école réussit à compenser les inégalités sociales, à briser les déterminismes familiaux. Comment ? Kristina Kaihari-Salminen, du Conseil national de l'éducation, pointe l'absence d'orientation précoce, de sélection avant 16 ans : « On ne privilégie pas la compétition, explique-t-elle. Les profs adaptent leur pédagogie à chaque enfant, assurent des cours particuliers si nécessaire. Le redoublement est interdit. Au collège, ils enseignent plusieurs matières, comme les instituteurs français. » Un système épanouissant, où les leçons s'arrêtent avant 13 heures. Par ailleurs, les établissements jouissent d'une très grande autonomie (dans le choix des programmes, des méthodes comme des emplois du temps) et recrutent eux-mêmes leurs professeurs, favorisant l'innovation. Les adultes travaillent en équipe, s'évaluent en permanence. Les transports scolaires sont gratuits, comme la cantine.



Est-ce applicable chez nous ?

L'obstacle n'est en rien financier – la part de l'éducation dans le budget de l'État finlandais apparaît moins élevée qu'en France. Mais le « mammouth » s'avère difficile à manœuvrer : conservatisme des syndicats, tradition jacobine de l'Éducation nationale, etc. Quant au gouvernement actuel, il privilégie l'instauration d'une orientation précoce (bien avant 16 ans) plutôt que le renforcement du collège unique pour tous. ● M.M.

9. Italie

Une agriculture écologique et de qualité

Le constat en France

Grâce à la politique agricole commune (Pac), la France est le pays qui reçoit la plus grosse part des subventions européennes à l'agriculture : 21 %, soit la bagatelle de 9,5 milliards d'euros par an ! Pourtant, les agriculteurs français sont ceux qui traînent le plus les pieds pour appliquer la réforme de la Pac, qui prévoit de ne pas seulement lier les aides à la production, mais de les associer à des mesures agri-environnementales et de développement rural.



Le modèle italien

En moins de dix ans, l'Italie est passée au premier rang de l'agrobiologie en Europe (suivie de l'Autriche et de l'Allemagne), avec 50 000 exploitations cultivées en bio sur les 105 000 que compte l'Europe. Soit plus de 10 % de sa surface totale, contre à peine 1,9 % en France...

De plus, c'est en Italie qu'est né le mouvement Slow Food (« nourriture lente ») en réaction aux fast-foods à l'américaine, et ceci dès 1986, bien avant les actions médiatiques de José Bové contre les McDo. L'agrotourisme y est également très développé et

■ Danemark

Les soins sont gratuits pour les usagers qui choisissent un médecin à moins de 15 km de leur domicile. Le médecin est payé par la région en fonction du nombre de ses patients et

non à l'acte comme en France. Un système financé à 80 % par l'impôt sur le revenu.

■ Luxembourg

Le Centre virtuel de la connaissance sur

l'Europe, établissement public, est la première bibliothèque numérique sur l'histoire européenne. Le site www.ena.lu rassemble 9 000 documents.

■ Allemagne

Le marché de l'énergie solaire, deuxième au monde après le Japon, réalise 90 % de la croissance européenne dans le domaine de l'électricité solaire. Un développement favorisé par

offre aux fermes italiennes un double débouché : production de qualité et accueil de citadins.

Est-ce applicable chez nous ?

Ce débat de société est encore confisqué par le lobby agricole, qui s'appuie sur l'inquiétude des 650 000 exploitations restantes. Ainsi, l'agriculture raisonnée (née autour de la frange moderniste de la FNSEA) s'oppose à l'agriculture paysanne et durable, prônée par des mouvements proches de la Confédération paysanne et d'associations de consommateurs et de protection de l'environnement. ● O.N.

10. Suède

L'État réduit son train de vie

Le constat en France

La France a fait chuter sa monarchie mais elle a su habilement en garder la pompe, les ors, les carrosses, les prébendes et autres passe-droits... Il y a peu, l'affaire Gaymard éclairait le citoyen français sur les petits arrangements de nos ministres avec l'argent public, quand ils louent grassement des appartements aux frais de la République...



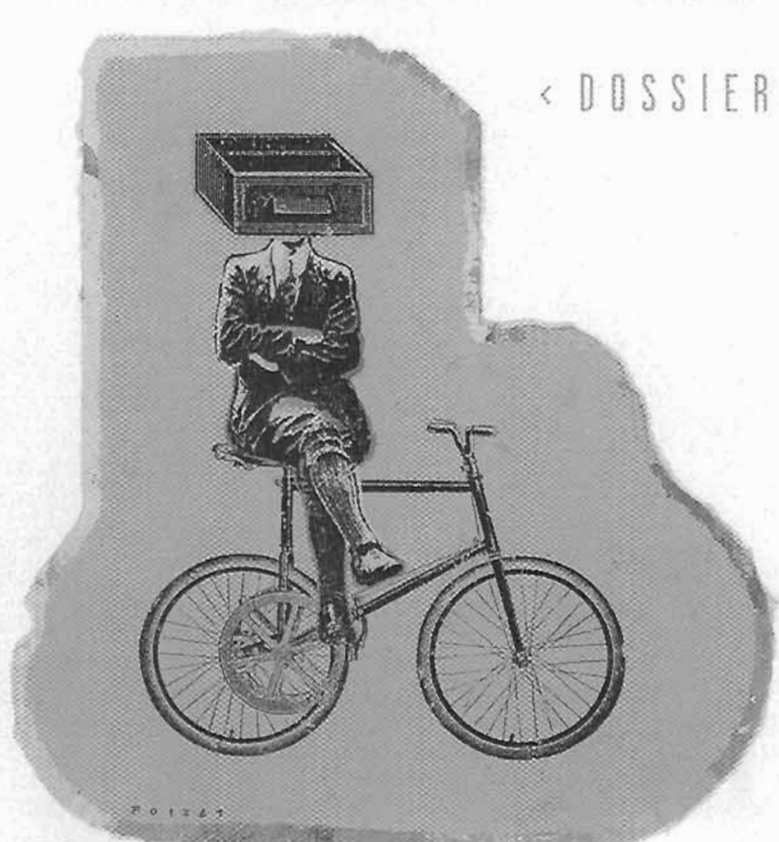
Le modèle suédois

Toutes ces pratiques sont impensables en Suède où les ministres sont des salariés du peuple, des gens ordinaires qui rentrent dormir chez eux le soir, mangent à la cantine le midi et poussent leur Caddie au supermarché le samedi. Pas de logement ni de voiture de fonction. Pas de lambris ni d'agapes. M. Tout-le-monde peut tutoyer son ministre et l'appeler par son prénom. Cette proximité entre les mœurs des dirigeants politiques et des citoyens lambda est un des piliers de la démocratie à la sauce scandinave, une exigence qui constitue la pierre

angulaire d'une société ouverte où l'égalitarisme est consigné dans le code civil. De même, le principe de transparence et le droit de regard des citoyens sur tous les documents officiels sont sacrés. Ainsi, n'importe quel Suédois peut consulter et éplucher les notes de frais de ses gouvernants. Inutile de dire que les journalistes ne s'en privent pas. À Stockholm, on ne plaisante pas avec l'argent du contribuable. Les émoluments des ministres suédois s'élèvent à 9 400 euros mensuels, contre 13 700 pour leurs homologues français... Loin de la culture politique élitiste de l'Hexagone, il n'existe pas d'Ena pour former la classe dirigeante suédoise, mais les ministres sont issus des rangs des partis, formés à la rude école du militantisme.

Est-ce applicable chez nous ?

On peut rêver que, après la nauséabonde affaire Clearstream, la prochaine élection présidentielle donnera naissance à une nouvelle classe politique, rajeunie, vertueuse et européenne... ● M.C.



DES IDÉES

■ Les 22 et 23 juin, la Fondation de France organise un colloque au Conseil de l'Europe, à Strasbourg, sur « l'Europe des citoyens au quotidien ». Avec 75 projets concrets, dont cette sélection s'est, en partie, inspirée. La liste complète sur www.fdf.org

la revalorisation du prix d'achat, par l'État, de l'énergie solaire aux producteurs : 0,58 € le kWh contre 0,15 € en France, selon la nouvelle loi sur les énergies renouvelables de 2004.

■ Espagne

Selon un projet de loi sur l'égalité entre les sexes, les entreprises seront bientôt tenues de favoriser l'accès des femmes à des postes de hautes responsabilités. Le gouvernement souhaite qu'au

moins 40 % des conseils d'administration soient composés de femmes. Pour cela, des mesures seront prises avec les représentants des salariés pour supprimer la discrimination d'embauche, de promotion ou de

salaires. Pour une plus grande « coresponsabilité » familiale entre hommes et femmes, le projet établit un congé paternité de huit jours, un aménagement du temps de travail et la possibilité d'une indemnité maternité. ● Chloé Delahaye

Bonheur à tous les étages

RÉUNIR LES HABITANTS DE SON IMMEUBLE OU DE SA RUE, UN JOUR PAR AN, POUR FAIRE PLUS AMPLE CONNAISSANCE AUTOUR D'UN POT OU D'UN BUFFET : CETTE IDÉE SIMPLE RENCONTRE UN SUCCÈS GRANDISSANT DEPUIS 7 ANS. ET RÉPOND À UN BESOIN DE CONVIVIALITÉ.

Lancée il y a sept ans dans l'anonymat, la fête des voisins, qui aura lieu le 30 mai, est devenue incontournable. Et commence à prendre racine un peu partout en Europe avec l'European Neighbours' Day, organisé le même jour.

À l'origine, un personnage, Atanase Perifan, qui s'est juré de lutter contre l'indifférence et le repli sur soi. En 1999, avec l'association Paris d'amis, il lance Immeubles en fête dans son arrondissement. Succès immédiat : 800 immeubles et 10 000 habitants y participent ! L'année suivante, la manifestation prend une dimension nationale, gagnant le soutien de l'Association des maires de France et de l'Union sociale pour l'habitat : 500 000 personnes se retrouvent autour d'un verre. En 2001, elle touche près d'un million de citoyens dans 70 villes. Le double en 2002. Et, cette année, les organisateurs prévoient de réunir plus de 6 millions de participants en Europe, avec un nouveau programme d'actions : Voisins so-

lidaires. Pour développer la convivialité, cette fois tout au long de l'année.

Qualifiée par certaines mauvaises langues de « gadget social » pour bobos ou, pire, de « coup de pub des magasins Monoprix » (partenaires de l'opération), cette fête rencontre également un bel écho dans les quartiers

Mairies et bailleurs sociaux soutiennent à fond l'événement

difficiles. À Saint-Ouen, par exemple, dans le « 9-3 », Mamadou Keita, chargé par la mairie de la vie des quartiers, ne tarit pas d'éloges. « C'est l'une des rares occasions, dit-il, où jeunes et adultes peuvent échanger librement, autour d'un verre. Se retrouver au pied des tours permet de ne pas totalement désertier la place publique, trop souvent squattée par des bandes de jeunes désœuvrés. »

« Cette fête permet de se rencontrer autrement », confirme Jean-Marc Vincenti, de l'office HLM de Colombes (Hauts-de-Seine). « C'est incroyable tout ce qu'on peut se dire autour d'une tranche de saucisson ! » Même son de cloche à Marseille, dans la cité 38 du quartier de La Viste. « Cela permet aux habitants qui organisent eux-mêmes la fête de sortir de l'attitude d'assistés dans laquelle beaucoup sont enfermés, attendant tout de la municipalité », témoigne Christian Beurois, militant associatif. Beaucoup de mairies et de bailleurs sociaux ont compris l'importance d'un tel événement et font tout pour l'encourager.

Au-delà du phénomène social et médiatique, cette fête est aussi l'occasion de quelques belles rencontres. Des histoires simples, qui ont changé la vie de ceux et celles qui se sont risqués à y participer. Les trois témoignages ci-dessous confirment à quel point le fait d'ouvrir sa porte permet d'imaginer l'avenir autrement. ●

Laurent Grzybowski